



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 MARS 2019

**Présents** : BIENAIMÉ Estelle, CLASSE Sophie, COIGNOUX Grégory, FOREST Laëtitia, LAMBERT Michèle, LEBLOND Dominique, MENUS Sophie, OHLERT Annick, PIERRET Frédéric, RIBEIRO Carole, ROGER Benoît, SIMPHAL Frédéric, STRACZEK Arnaud

**Représentés** : RICHARD Gilbert par OHLERT Annick

**Absents excusés** : LE REZIO Patrick

**Secrétaire** : Madame OHLERT Annick

### 2019-012 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 11 février 2019.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	14	0	0	0

### 2019-013 - Dégradations au dépôt de gravats : remboursement de la SMACL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le règlement de la SMACL d'un montant de 1 150 €.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	14	0	0	0

### 2019-014 - Délibération demandant le report du transfert des compétences eau et assainissement.

Après en avoir délibéré et entendu le rapport de Mme le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- S'OPPOSE au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de communes du Pays de la Serre ;
- DEMANDE le report du transfert des compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- PRÉCISE que la présente délibération sera notifiée au préfet du département et au président de la communauté de communes du Pays de la Serre.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	14	0	0	0

**2019-015 - Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE les devis présentés ;
- SOLLICITE une subvention au titre de la D.E.T.R pour l'aménagement du parcours santé aux abords du tennis couvert (tranche 2) et la création d'un forage incendie à la ferme d'Aumencourt. La part non couverte par la subvention sera prise en charge par la commune.
- DÉCIDE d'inscrire ces montants au budget primitif 2019.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

**2019-016 - Demandes de subvention dans le cadre du dispositif "Aisne Partenariat Investissement".**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les projets, à savoir la réalisation d'un parcours santé et d'un parking aux abords du tennis couvert.
- Décide que le montant des travaux sera prévu au budget primitif 2019.
- Sollicite l'accompagnement financier du Département dans le cadre de l'Aisne Partenariat Investissement (API).
- Adopte le plan de financement.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

**2019-017 - Modification du règlement des services périscolaires.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le nouveau règlement des services périscolaires qui entrera en vigueur dès publication de la présente délibération.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

• **Madame le Maire informe le conseil sur les points suivants :**

**Autodrome** : la Communauté de Communes a attribué les lots démolition et désamiantage. Une quinzaine de bâtiments sont concernés. Par ailleurs, la société MSV France va faire l'acquisition d'une licence de débit de boissons de 4<sup>ème</sup> catégorie à la commune de Remies. Mme le Maire a donné son accord pour la coexistence de deux licences sur le territoire communal.

**Bar-Tabac « Au P'tit Couvron »** : La Direction Régionale des Douanes et l'Agence Régionale de Santé ont été saisis.

• **Autres infos diverses :**

**Conseil d'école du 8 mars** : un bref compte-rendu est dressé aux conseillers municipaux.

**Chauffage de l'école maternelle** : le problème de mise en sécurité semble être résolu depuis l'intervention de l'entreprise e'aisne'r le 27 février dernier. Le problème provenait de la présence d'une membrane en sortie du détendeur gaz qui obstruait la circulation du combustible. De ce fait, la chaudière n'était pas alimentée suffisamment rapidement en gaz et se mettait en sécurité.

**Eclairage des bâtiments publics** (intervention de M. STRACZEK) : l'éclairage de façade de la mairie et du centre-socio culturel a été jumelé à l'éclairage public, de façon à mettre en valeur ce bâtiment.

**Responsabilité communale en cas de sinistre à l'école hors temps scolaire** : Mme MENUS s'interroge sur les éventuelles conséquences d'un d'accident au sein des bâtiments scolaires communaux, en dehors du temps de travail des enseignants (samedi et dimanche notamment). La question sera posée à l'Inspection d'Académie.

**Recherche de pollution à la station d'épuration** (question de M. ROGER) : les études menées par VEOLIA ne sont pas terminées (analyses en cours), les résultats devraient être connus prochainement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 13 mars 2019

Le Maire,

Carole RIBEIRO

